



Association des Vacances Familiales



Retissage de liens

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Colette Sierro Chavaz, responsable



Table des matières

1	Le mot du Président	4
2	L'Association Vacances Familiales en 2018	5
3	Fonctionnement et Organigramme	6
3.1	Visions, valeurs et missions.....	6
3.1.1	Vision.....	6
3.1.2	Valeurs	6
3.2	Fonctionnement.....	6
4	Les activités 2018.....	8
4.1	Réflexion de la responsable	8
4.2	Les séjours 2018 (5 Semaines).....	9
4.2.1	A Montana aux <i>Briesses</i>	9
4.2.2	A Haute-Nendaz	9
4.2.3	Aux Mayens de Chamoson	9
4.2.4	A Evolène.....	10
4.2.5	Inscriptions des familles	10
4.3	Les familles et l'art	11
4.4	Relations avec les partenaires.....	12
4.5	Équipe accompagnante	12
4.5.1	Étudiant.e.s du module libre de la HETS en travail social de Sierre	12
4.5.2	Bilan des étudiants à la fin de chaque séjour	15
4.5.3	Propos d'un éducateur ayant mandaté les VF pour le séjour de Cité Printemps.....	16
4.5.4	Fréquentation des familles aux séjours 2018	17
4.5.5	Partenariats.....	17
4.5.6	Les aides moniteurs.....	19
5	Les recherches de fonds.....	20
5.1	La situation financière des familles.....	20
5.2	Nos soutiens en 2018	21
6	Les évènements 2018.....	22
6.1	Brunch de soutien	22
6.2	Souper des bénévoles	22



6.3	Concert de soutien	22
7	Relation avec la HES de Travail Social à Sierre	23
7.1	Modules libres	23
7.2	La formation pratique	23
7.2.1	Propos recueilli sur le site de la HETS de Sierre.....	23
7.2.2	Notre étudiante en Formation Pratique.....	24
8	Les relations avec nos partenaires	25
8.1.1	Les Institutions	25
9	Présentation des comptes 2018	26
10	Organismes, Fondations et donateurs privés en 2018.....	26
10.	Perspectives 2019	27
10.1	Dates des séjours	27
10.2	Budget 2019	28
10.2.1	Budget.....	28
10.2.2	Frais offerts	29
10.3	Brunch 2019.....	29



1 Le mot du Président

Chères et chers membres et ami.e.s des Vacances Familiales,

Au dernier trimestre de l'année 2017 nous avons craint pour la pérennité des activités de l'Association en 2018 et au-delà.

En début d'année 2018 nous avons été rassurés grâce à quelques dons inattendus mais conséquents. Les quatre séjours allaient pouvoir se dérouler, la demande étant toujours très forte. Qui plus est, une cinquième semaine s'est ajoutée, demandée et financée par Cité-Printemps, et concrétisée début juillet 2018.

Tous les séjours furent une réussite sous la houlette de Colette Siéro Chavaz, secondée partiellement par les apports de Mouna Gay-Balmaz et Pierre-Alain Corthay, soutenue par plusieurs bénévoles renforcés par les étudiant.e.s de la HETS de Sierre, fidèles année après année.

De beaux moments, de belles histoires, de nouveaux espoirs entre enfants et parents. Ces séjours démontrent encore une fois leur pertinence pour que se retrouvent et que se retissent des liens mis à mal.

La santé financière et les perspectives de l'Association sont bonnes pour 2019 et sans doute 2020.

C'est toutefois un éternel recommencement dans la quête financière. Merci chaleureux aux petits comme aux grands donateurs, quelle qu'en soit la nature, cela sert la cause des familles. Notre cause.

Pour le comité des VF
Le Président

Christophe Boulé



2 L'Association Vacances Familiales en 2018

L'association des vacances familiales est née au mois de janvier 2014 à Sierre. Elle fut une suite logique d'un projet mis sur pied en novembre 2009 par une professeure de la HES SO de Sierre en Valais et des étudiants en travail social, la formulation du projet étant : « *Séjours de vacances destinés à des familles qui ne partiraient pas en vacances sans un encadrement spécifique* ».

Il s'est institué dans le cadre d'un module libre proposé aux étudiant.e.s de début de troisième année en travail social et s'est construit à partir d'observations et de collaborations avec des familles en situation de précarité. Des familles dont la majorité des enfants est placée en institution durant l'année et/ou des familles qui sont au bénéfice d'une curatelle éducative d'un service de la protection de l'enfant. D'autres, dont les parents et enfants sont réunis mais où des problèmes sociaux récurrents et problématiques ne leur permettent pas de partir en vacances sans un soutien de professionnels.

Dans le courant de l'année 2014 est apparu le besoin d'élargir l'offre d'accueil et le projet d'engager un travailleur social à temps partiel afin qu'il organise, en collaboration avec le comité, plusieurs séjours durant l'année aux vues des demandes de plus en plus nombreuses des services sociaux, intervenants de l'Office de la Protection de l'enfants et curateurs et des familles elles-mêmes.

En 2016, l'équipe s'étoffe avec l'initiatrice du projet à 40% qui revient compléter l'équipe composée dès lors d'un coordinateur à 60% et d'une étudiante HETS en formation pratique.

Dès janvier 2018, l'initiatrice du projet poursuit seule la responsabilité du projet à 40%, accompagnée par une étudiante de la HETS en formation pratique jusqu'à fin juillet 2018.

Dès le mois d'août 2018, la responsable reçoit l'accord du Comité de l'association afin de pouvoir compléter l'équipe ponctuellement en vue d'encadrer les séjours dès 2019 en engageant, par mandat, un éducateur social et une éducatrice sociale qui prendront la responsabilité de quelques séjours organisés par l'association ainsi que l'encadrement des étudiant.e.s durant ces dits séjours.

En novembre 2018 des contacts sont pris avec l'État du Valais par l'intermédiaire du Service de la Protection de l'Enfant. Au vu du nombre d'enfants placés, une participation financière de leur part se doit d'être envisagée.



3 Fonctionnement et Organigramme

Stratégie et pérennisation : Comité

Organisationnel : Président et Comptable

Opérationnel : Coordinateur, Coordinatrice, Etudiant.e.s HETS et Bénévoles

3.1 Visions, valeurs et missions

3.1.1 Vision

Un monde où les membres des familles ont la possibilité de se retrouver et de bénéficier de quelques jours de vacances ensemble dans un encadrement bienveillant et sécurisé tout au long des séjours.

Mission et objectifs :

Favoriser l'exercice de la parentalité pour des familles dont un ou les deux parents ont perdu durablement ou provisoirement leur droit de garde ou ayant des difficultés d'ordre sociales.

- Offrir aux enfants l'opportunité de consolider leurs liens avec leur père et/ou leur mère.
- Encourager le regroupement familial.
- Permettre à des parents de découvrir les compétences de leurs enfants et d'être reconnus par leurs enfants dans l'exercice de leur rôle parental.
- Offrir un espace de bien-être et de ressourcement
- Permettre à des mères/pères de recréer des contacts avec leurs enfants après des années d'absence auprès d'eux au-delà d'une heure chaque quinze jours.
- Accueil inconditionnel

3.1.2 Valeurs

Accueil, respect, non-jugement, authenticité, joie, enthousiasme

3.2 Fonctionnement

Un Comité de Pilotage structuré et compétent détermine les orientations prioritaires des projets à venir en lien avec la responsable du projet, en fonction de la demande croissante manifestée par les familles et les services sociaux dans le besoin. Il est



composé de 7 membres bénévoles actifs dans le champ de l'éducation et du travail social ainsi que d'un représentant des familles. Ces derniers sont élus par l'Assemblée Générale. La responsable du projet met en œuvre ce qui est nécessaire à l'existence du projet aussi bien au niveau des familles, des étudiant.e.s, de la recherche de fonds et de l'encadrement des bénévoles. L'association comprend actuellement une cinquantaine de membres.

Au Comité :

Christophe Boulé, professeur à la HETS Isabelle Boin, éducatrice sociale, Sandrine Perruchoud, comptable et directrice de Fingest SA, Steve Germanier, éducateur à Cité Printemps, Delphine Délèze, assistante sociale, Laura Crittin, éducatrice sociale, Christelle Gay Balmaz, assistante sociale. Aurore Le Bris, informaticienne

Responsable :

Colette Siéro Chavaz, éducatrice sociale et superviseuse.



4 Les activités 2018

4.1 Réflexion de la responsable

Le projet né il y a huit ans s'est mis sur pied à un moment opportun. Ce moment que l'on peut appeler le kairós. Dans le langage courant on dirait un point de basculement décisif. Une idée qui répond à une intuition en dehors du temps et qui grâce aux familles concernées a pu se réaliser. Les séjours se sont mis sur pied et ont passé d'un séjour par année de 2010 à 2013 puis à quatre dès 2014 et en 2018 un cinquième séjour d'été s'est réalisé grâce à la confiance des responsables de l'Institution de Cité Printemps à Sion qui nous ont mandatés pour organiser et encadrer 5 familles de leur institution dans le chalet qui leur appartient à Haute-Nendaz.

Nous constatons également que le réseau de nos collaborateurs s'amplifie. Les services de la protection de l'enfant (OPE), l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), les curateurs et les familles sont devenus nos interlocuteurs.

Le deuxième séjour de l'été 2018 a particulièrement été représentatif de nouvelles expériences et de la confiance que nous témoignent des professionnels engagés dans la protection de l'enfance en Valais.

Une maman touchée par plusieurs addictions n'avait pas dormi avec sa fille depuis dix ans.

A ce même séjour, une mère de deux garçons placés en institution dans le Bas-Valais a pu loger dans la même chambre que ses enfants alors qu'elle ne pouvait plus les accueillir chez elle seule depuis 4 ans.

Un père a pu recréer des liens avec son fils par l'intermédiaire d'activités communes en particulier le football !

L'encadrement de professionnels dans ce type de situations a tout son sens et devient réalité. A chaque instant du séjour, la vie en commun, la disponibilité des professionnels, des bénévoles et des étudiant.e.s en travail social permet à la famille d'être en sécurité et de demander de l'aide si cela s'avère nécessaire

Nous rencontrons des parents, mères/pères, demandeurs et très participatifs. Combien de fois ils s'exclament : « ça je n'ai jamais fait, ça je n'ai jamais reçu ».

Et ce père de cinq enfants de s'écrier les larmes aux yeux : « on ne s'est pas occupé de moi en quinze ans comme aujourd'hui. »

L'enthousiasme des familles et leur reconnaissance sont l'élément porteur de ce projet. Merci à elles !



4.2 Les séjours 2018 (5 Semaines)

4.2.1 A Montana aux Briesses

Du 12 au 16 février 2018 : **6 familles**

- 4 mamans
- 2 papas
- 12 enfants
- 1 cuisinier
- 1 aide cuisinière
- 4 accompagnants
- 1 étudiante
- 5 jeunes de l'ECCG, animateurs théâtre pour une journée



4.2.2 A Haute-Nendaz



Du 2 au 6 juillet 2018 : **5 familles monoparentales**

Séjour réalisé à la demande d'une institution

- 1 père
- 4 mères
- 5 enfants
- 2 étudiant.e.s
- 2 travailleurs sociaux
- 3 bénévoles à la journée (pour ateliers artistique)
- 2 cuisinières

4.2.3 Aux Mayens de Chamoson

Du 9 au 13 juillet 2018 : **8 familles**

- 2 pères et 7 mères
- 1 couple et 7 familles monoparentales.
- 12 enfants
- 3 travailleurs sociaux
- 1 psychologue
- 4 étudiants.e.s
- 1 aide moniteur
- 2 cuisiniers
- 3 bénévoles (sport et art)

Du 13 au 17 août 2018 : **8 familles**

- 1 père
- 8 mères
- 1 couple et 7 familles monoparentales
- 4 étudiant.e.s
- 3 travailleurs sociaux
- 1 guide de montagne
- 2 cuisiniers
- 3 bénévoles (sport et art)



4.2.4 A Evolène

Du 15 au 19 octobre 2018 : **8 familles**

- 4 pères
- 4 mères
- 2 couples et 6 familles monoparentales
- 3 étudiantes
- 3 travailleurs sociaux
- 2 cuisinières
- 3 bénévoles (art)



4.2.5 Inscriptions des familles

Trente-cinq familles ont participé aux différents séjours en 2018 dont dix papas et 25 mamans. Quatre couples et trente et une familles monoparentales. Quatorze familles nouvelles ont pris part aux séjours.

Nous constatons qu'il y a eu 7 familles de moins que l'année passée par le fait que les week-ends n'ont pas eu lieu par manque de temps et de forces de professionnels.



Séjour d'été - Mayens de Chamoson



4.3 Les familles et l'art

Les activités artistiques et de loisirs sont nombreuses durant les séjours. Elles meublent les journées et favorisent auprès des familles une responsabilité dans les choix qu'elles posent avec leur(s) enfant(s) et leur permet d'exprimer ce qu'elles apprécient.

Nous observons que les ateliers artistiques agissent positivement sur les participant.e.s. Les objets réalisés favorisent le rapprochement des membres des familles et ils s'offrent parfois entre eux les objets confectionnés.

Au séjour d'automne 2018 un garçon placé en institution a réalisé deux cendriers en céramique pour son père qu'il rencontre un week-end sur deux. Durant ce séjour il était avec sa mère qui n'a aucun droit de visite autorisé et ne rencontre son fils que durant les séjours qu'ils vivent ensemble avec nous.



Parfois les parents souhaitent réaliser ces ateliers avec leurs enfants ou séparément.

Une des caractéristiques observées est que les mères/pères peuvent rester attablés pendant des heures pour travailler. Le plus souvent ils disent qu'ils n'ont jamais fait cela. Ils sont fiers de pouvoir réaliser de beaux objets. C'est important pour nous de contracter des personnes

bénévoles pour la mise sur pied de ces ateliers mais des bénévoles professionnels. Par respect pour les familles. Nous ne faisons pas des bricolages mais bien des activités artistiques.

Comme le dit un travailleur social : *« les pratiques artistiques et culturelles peuvent, dans certains cas, favoriser l'expression de la singularité et mettre en mouvement un « agir créatif » permettant aux individus de retrouver une place de sujet dans l'orientation à donner à leur existence. »*

Les activités artistiques permettent également à des personnes traversant des crises d'angoisse de pouvoir « se poser ». Telle cette maman qui a voulu fuir de Nendaz où nous étions avec les familles de Cité Printemps. *« J'ai des angoisses, c'est trop calme j'ai besoin de bruit. Je ne veux pas rester dans la forêt »*. C'est par l'atelier de peinture installé hâtivement que nous avons pu l'apaiser.



Les activités de loisirs et de sport : les sports pratiqués durant les séjours sont le vélo, le parapente (offert par un club) la marche et la grimpe. Dans un cadre habituel nous pourrions dire que ces activités sont là pour meubler le temps. Durant les séjours et face à des personnes en situation de précarité et très demandeuses d'activités, ce sont des moments de reconstruction que nous partageons ensemble. A de fréquentes reprises les mères nous disent : « *ça on n'a jamais fait* ». Si bien que nous observons un phénomène intéressant qui est que les parents sont très demandeurs et participatifs aux ateliers. Le matin après le petit déjeuner il n'est pas rare de voir des mères et des pères attendre que l'atelier se mette en place et les parents participent ainsi également à l'organisation de la matinée. Cette qualité de travail est exigeante et nous aide à envisager de vrais ateliers artistiques.

4.4 Relations avec les partenaires

Les familles se sont inscrites par différents biais ou en lien avec nos partenaires. Les relations avec les différentes institutions ou organismes se renforcent et une collaboration étroite se construit grâce aux contacts fréquents. L'impact du projet « Vacances Familiales » pour les familles est positif et contribue grandement à une amélioration, temporaire et/ou durable, de la santé des enfants et des parents, à travers l'augmentation de l'estime de soi, la mise en liens sociaux, les moments de détente et de loisirs, la créativité, l'entraide, le sentiment d'utilité, les activités de bien-être, les apprentissages... Et la liste n'est pas exhaustive.

4.5 Équipe accompagnante

Dès le 1 janvier 2018 une personne à 40% a pris la responsabilité du projet. La personne qui était engagée à 60% à ses côtés en 2017 a décidé de quitter l'association suite à nos soucis financiers dus entre autres à des charges sociales élevées qui n'étaient pas sans conséquence sur notre budget.

Comment passer de 100% à 40% avec un séjour supplémentaire à notre actif ?

Par l'engagement de bénévoles, par le travail des étudiantes et par le soutien ponctuel de quelques travailleurs sociaux professionnels qui ont œuvré bénévolement.

4.5.1 Étudiant.e.s du module libre de la HETS en travail social de Sierre

Quatorze étudiantes ont participé au projet « Vacances Familiales » dans le cadre de leur module de formation dit « Module libre ». Chacune a fourni environ 150 heures de travail. Elles ont également organisé un Brunch et la tombola dans les jardins de



la Fondation Gianadda à Martigny afin de récolter des fonds nécessaires à la réalisation des séjours.

À chaque séjour, 2, 3 ou 4 étudiantes étaient présentes et se sont investies dans la préparation, la mise en place des activités et l'accompagnement des familles. Chaque étudiante était référente de 2 familles et avait le souci que tout se passe au mieux durant le séjour. Avant le séjour, l'étudiante a rendu visite à la famille à son domicile afin de faire connaissance, d'établir un lien de confiance, d'évaluer ses besoins, de rassurer...

Les soirées lors des séjours se terminaient par une rencontre « étudiantes – travailleurs sociaux » (débriefing) afin de partager les événements de la journée, d'échanger sur les ressentis et difficultés, préparer la journée suivante. C'est toujours un moment important et précieux. Ce que nous vivons, observons ou ressentons est parfois bouleversant, interpelant, dérangent ou surprenant. Ce partage permet à chacun.e de déposer et d'apprendre le métier.

Quelques propos notés à ce sujet dans leur rapport final :

« Les débriefings m'ont permis de me rendre compte de certaines problématiques des familles mais également d'en soulever de nouvelles et d'en questionner d'autres. Je les ai beaucoup appréciés par leur caractère non formel autour d'un thé le soir et toujours avec une pointe d'humour. Pour ma part, j'ai toujours été entendue et je trouve qu'il est plus facile de faire part de ses besoins sous cette forme car nous n'étions pas vues comme des étudiantes, stagiaires qui ont tout à apprendre mais comme des accompagnatrices au même niveau que les autres professionnels ». Jessica



« Les débriefings en fin de soirées avec les différentes professionnelles et collègues m'ont vraiment aidée. Nous avons tous pu partager nos observations, nos remarques et ainsi en tirer des conclusions et des pistes de compréhension, ce qui a permis de mettre en place des pistes d'actions. C'est également intéressant



d'échanger tous ensemble et d'avoir l'avis et les conseils de professionnelles sur une pratique commune. Emilie



4.5.2 Bilan des étudiants à la fin de chaque séjour

La HETS travail social demande que les étudiant.e.s rédigent des rapports à la fin de chaque séjour réalisé avec des critères d'évaluation précis.

Des extraits :

« J'ai trouvé marquant la façon dont les parents s'imaginent l'éducation. Par exemple, il y avait un papa qui s'est montré agacé que son fils d'une année et demi pleure pour sortir et disait que son fils ne voulait pas lui obéir. Alors que tout le monde était dehors et que son fils avait terminé la sieste. « Il me fatigue » disait-il. C'est impressionnant de voir les représentations ou les attentes qu'ils ont et qui ne correspondent pas forcément à la réalité. » Priscillia

« Ce qui m'a réellement frappée c'est le fait que l'on a pu assez rapidement voir la raison pour laquelle des parents n'avaient pas la garde exclusive de leurs enfants ou étaient suivis par quelqu'un. C'est assez marquant parce que je me suis dite que ce n'était pas pour rien que c'était le cas. Cela a été une belle opportunité d'avoir pu participer à ce séjour pour me rendre compte de comment se passe un climat familial en difficulté au quotidien. » Julie



Animatrices du séjour d'Octobre

« Lors des séjours j'ai pu percevoir le lien entre les parents et les enfants lorsque les parents nous demandaient de l'aide dans les tâches à exécuter avec leur enfant. C'est d'ailleurs cet élément pour lequel j'ai eu quelques difficultés au départ. Comment ne pas faire pour mais avec ? J'ai eu l'occasion d'en parler au colloque du soir et j'ai pu avoir

des pistes comme par exemple demander au parent comment lui

aurait fait ou aurait aimé faire dans cette situation ?

Au final, pour leur laisser au maximum ce rôle de parents. J'ai également pu percevoir la thématique de la parentalité lorsqu'une jeune fille qui n'avait pas dormi avec sa maman depuis environ dix ans a préféré dormir avec nous les étudiantes pour plus de sécurité. Chaque soir la maman nous disait de bien prendre soin d'elle.



Cette situation m'a beaucoup touchée. Je trouvais cette maman très courageuse au vu de son passé et de ses problèmes de santé. » Pauline

« Au cours de ce séjour j'ai appris à mieux connaître les familles, ce qui m'a touchée c'était de constater l'importance qu'avait pour elles les Vacances Familiales. À la fin du séjour nous avons tous pu exprimer une dernière pensée en l'illustrant à l'aide d'une image, c'est à ce moment-là que j'ai vu l'émotion chez certains parents qui remerciaient l'association de leur offrir l'opportunité de passer une semaine avec leurs enfants. C'est un moment qui m'a particulièrement touchée, nous avons pu voir que l'association avait de la valeur pour eux et que c'était réellement nécessaire pour eux qu'on leur donne la possibilité de faire ces séjours pour renouer les liens avec leur famille » Laura

« J'ai l'impression d'avoir pu beaucoup faire de « l'informel » avec les parents et c'est une chose que je n'avais jamais faite. Cela m'était arrivé avec les enfants ou les adolescents et j'ai trouvé intéressant et enrichissant de pouvoir l'exercer auprès des familles ». Véronique

4.5.3 Propos d'un éducateur ayant mandaté les VF pour le séjour de Cité Printemps

« La Fondation Cité Printemps accueille des filles et des garçons qui, par leurs difficultés personnelles, familiales et ou sociales ont besoin d'un changement de milieu et d'un encadrement éducatif spécialisé. Le travail avec les familles de ces jeunes dans une logique d'inclusion au processus de placement est inscrit comme une valeur essentielle et centrale de notre mission. L'institution place le travail avec les familles sous l'angle d'un partenariat.

Une expérience similaire à celle proposée par Vacances Familiales avait été initiée par Cité Printemps en 2010. 4 familles avaient séjourné une semaine, à notre colonie de Haute-Nendaz, accompagnées par deux éducateurs du foyer. L'expérience fut positive mais malheureusement pas reconduite, faute de moyens suffisants, notamment en personnel éducatif.

Depuis la création de l'association des Vacances familiales, Cité Printemps inscrit très régulièrement des enfants et des parents aux séjours proposés.

Convaincus par la nécessité d'offrir des temps de loisirs et de vacances aux familles des jeunes que nous accueillons sous l'angle bienveillant et professionnel de l'association vacances familiales, nous avons ainsi sollicité l'association afin d'organiser un séjour destiné uniquement aux jeunes de notre institution et à leur(s)



parent(s). Pour au moins deux d'entre eux, il s'agira d'une première. Ils pourront passer plus de deux jours consécutifs avec le parent qui les accompagne ! Cette opportunité n'est réalisable que dans le contexte d'un séjour encadré de manière professionnelle et validé par les services de protection de l'enfant et des réseaux des jeunes et de leurs parents.

Nous nous réjouissons de cette chance offerte à nos jeunes de passer une semaine de loisirs, d'activités de socialisation et de consolidation des liens familiaux. Nous tirerons le bilan de cette expérience à leur retour et ne manquerons pas de mandater à nouveau l'association des Vacances Familiales. »

4.5.4 Fréquentation des familles aux séjours 2018

Séjours	Nb de journées					
	Parents		Enfants		Parents/Enfants	
Février	6x5j	30	12x5j.	60	18x5j	90
Juillet	5x5j	25	5x5j.	25	5x5j.	50
Juillet	8x5j.	40	14x5j.	70	22x5j.	110
Août	8x5j.	40	15x5j.	75	23x5j.	115
Octobre	8x5j.	40	12x5j.	60	19x5j.	100
		175		290		
						TOTAL 465 Journées d'accueil

22 journées d'accueil supplémentaires en 2018 alors que les week-ends ont été supprimés mais un cinquième séjour a été mis sur pied à la demande d'une institution.

4.5.5 Partenariats

Des liens étroits se sont tissés notamment avec Cité Printemps, Ste Agnès, l'AEMO, les différents services de l'OPE, l'OSEO, certains services des CMS régionaux, les bureaux de réfugiés et l'APE

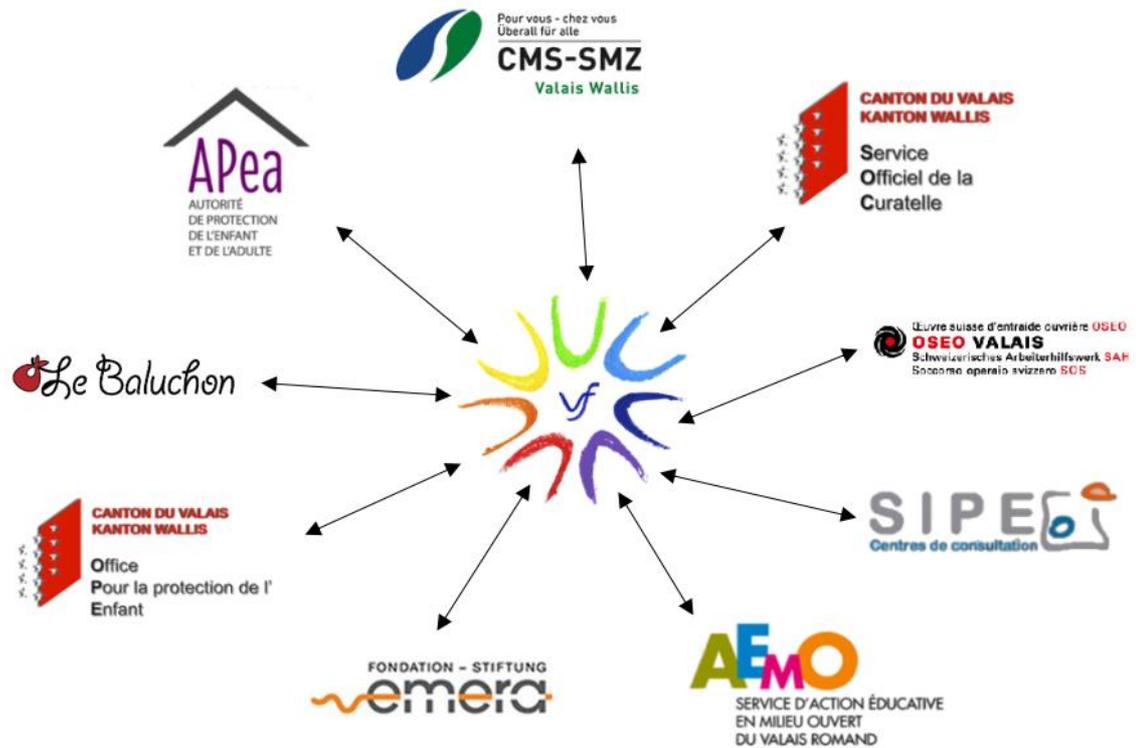


Illustration 1 : Organismes et services sociaux en Valais

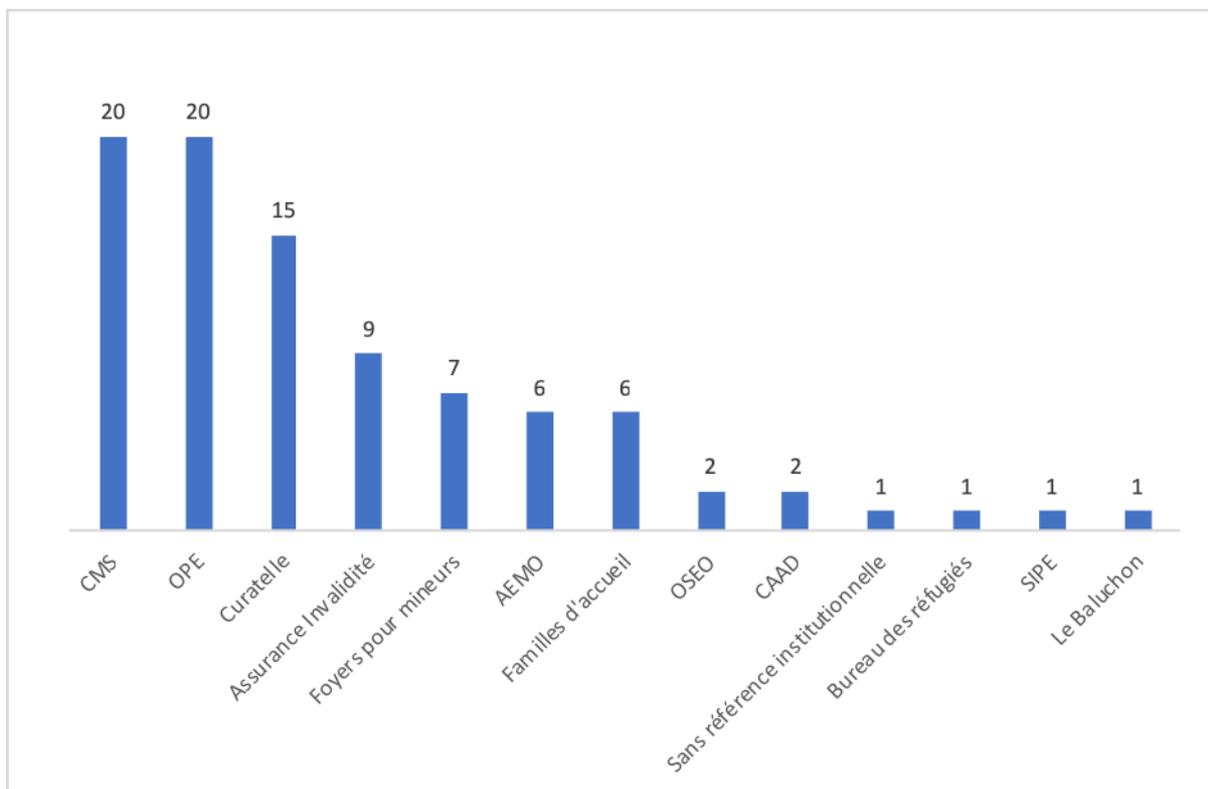


Illustration 2 : Références institutionnelles des familles



4.5.6 Les aides moniteurs



Suite au cours de formation pour aide-moniteurs de l'année 2017 avec des jeunes des familles venus vivre au moins un séjour durant ces 8 années avec les Vacances Familiales, trois jeunes ont demandé à participer à des séjours dans le courant de cette année. Cela a été possible pour un jeune de 17 ans qui a participé à un séjour d'été aux Mayens de Chamoson.

Les deux autres n'ont pas pu se joindre à nous pour des raisons familiales.

Il est intéressant de constater que ces jeunes ont conservé nos coordonnées et se sont manifestés d'eux-mêmes. Durant le séjour d'août, le jeune a eu un

comportement très
formulé la possibilité

*Jeune aide-moniteur aux Mayens de
Chamoson*

responsable et nous lui avons
qu'il revienne s'il le souhaitait.



5 Les recherches de fonds

“La recherche de fonds est un poste important et occupe un pourcentage de travail notoire. Chaque année, il faut renouveler les apports financiers. Durant cette année nous avons été soutenus par la fondation Cala Sannitica, fonds spécial privé géré par la Chaîne du bonheur, SOS Enfants de chez Nous, l'aide à la jeunesse par l'Etat du Valais, la Fondation Annette et Léonard Gianadda, la Fondation Ste-Famille, la fondation Denantou, la fondation Mammina, MBF foundation, Tonet fund raising, la commune de Martigny, la commune de Sion et des dons privés. Notre objectif pour l'année à venir est de demander à ces fondations si elles peuvent nous soutenir d'une façon pérenne pour 3 ans au minimum jusqu'au résultat de la recherche scientifique qu'effectuera une chercheuse de la HETS. Cette recherche permettra d'avoir un regard scientifique sur le projet et d'en informer plus précisément les politiciens et services concernés.

5.1 La situation financière des familles

La situation sociale des familles selon le schéma ci-dessous met bien en évidence les sources de revenus des parents, pères, mères et le fait que le montant de 100 frs que nous demandons par séjour, quel que soit le montant de personnes par famille est une somme importante pour la plupart.

Quand les parents sont à l'aide sociale ce n'est pas cent francs en plus qu'ils reçoivent lorsqu'ils viennent à un séjour mais soit ce montant est déduit de leur montant mensuel soit l'assistante sociale cherchera une fondation qui soutient les familles pour payer le séjour et octroiera cette somme.

Cette année nous avons obtenu que toutes les familles versent le montant de 100 frs pour un séjour. Cela est probablement dû au fait que nous osons plus réclamer en cas d'absence de versements et que régulièrement nous expliquons aux familles notre situation financière et le besoin de leur coopération.

Les familles craignent que si elles ne versent pas le montant elles ne puissent revenir car elles savent que nous devons refuser des inscriptions par manque de place.



5.2 Nos soutiens en 2018

<p>Cala Sannitica, fonds spécial privé géré par la Chaîne du bonheur</p>	<p>Fondation du Denantou</p>
<p>Fondation Annette & Léonard Gianadda</p>	<p>Fondation Ste Famille</p>
<p>Aide à la Jeunesse Par l'État du Valais</p>	<p>Dons privés</p>
	
	
<p>Tonet Fundraising</p>	

Illustration 3 : Fondations et Associations soutenant les Vacances Familiales

Nous adressons un merci particulier à toutes les Fondations et Associations qui nous ont apporté leur soutien.



6 Les évènements 2018

WWW.VACANCES-FAMILIALES-VALAIS.CH

VACANCES FAMILIALES
BRUNCH DE SOUTIEN

SAMEDI 2 JUIN 2018
DÈS 11H00

JARDIN DE LA FONDATION GIANADDA
RUE DU FORUM 59, 1920 MARTIGNY

PRIX D'ENTRÉE
ADULTE : 70.-
ENFANT (DE 7 À 16 ANS) : 20.-
ÉTUDIANT : 40.-
FAMILLE DÈS 3 PERSONNES : 150.-

TOMBOLA ET ANIMATIONS
Chasse aux trésors
Maquillage
Danse
Mascottes
Musique

COMPRIS DANS LE PRIX :
VISITE EXPOSITION "TOULOUSE-
LAUTREC"
REPAS ET ANIMATION

Inscriptions :
par mail : marieevacances-familiales-valais.ch
Par téléphone : Marie Luisier 077/463 00 03
POSSIBILITÉ DE PAYER L'ENTRÉE SUR PLACE

6.1 Brunch de soutien

Le brunch de soutien à la Fondation Pierre Gianadda à Martigny a eu lieu le samedi 2 juin 2018 et a rassemblé plus de 150 personnes par un soleil radieux.

Tout le programme d'animation a été réalisé par les treize étudiantes ainsi que la recherche de lots pour la tombola.

6.2 Souper des bénévoles

Le souper des bénévoles a eu lieu le vendredi 7 décembre 2018. Il a rassemblé une vingtaine de bénévoles à Cité Printemps dans le cadre de leur lieu d'accueil « Table d'Hôtes. » Après le repas un power point réalisé par trois étudiantes a donné une rétrospective des événements de 2018.

6.3 Concert de soutien

Le samedi 22 décembre 2018 5 chœurs de Martigny ont donné un concert de Noël à l'église de Martigny Ville dont le bénéfice a été versé à notre Association.



7 Relation avec la HES de Travail Social à Sierre

7.1 Modules libres

Propos de l'école à l'intention des étudiants :

« L'objectif du module libre est de permettre aux étudiant·e·s de personnaliser une fraction de leur formation. C'est une occasion unique pour développer des projets concrets, dans le cadre des études bachelor, en partenariat avec une institution sociale et/ou culturelle. Doté de grandes possibilités de choix, ce module est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

En février de chaque année est lancée une "foire aux projets" au cours de laquelle les étudiant·e·s de deuxième année de bachelor s'organisent par groupe de 4 à 6 personnes autour d'un projet visant à répondre à une situation insatisfaisante. Au cours d'une période de 18 mois maximum, les étudiant·e·s expérimentent l'ensemble du processus que constitue la gestion de projet en travail social. Chaque groupe projet doit être en mesure, sur la période allouée, de contacter l'institution mandataire, de négocier et de définir les modalités de partenariat avec celle-ci, d'organiser les modalités du travail en équipe, d'effectuer le diagnostic, de définir l'objectif visé et les actions à mener avec la population cible et le ou les partenaire·s, d'établir le budget et de lever les fonds nécessaires, de mettre en œuvre les actions, d'évaluer et de valoriser le projet. Chaque groupe projet bénéficie d'un coaching de la part d'un collaborateur ou d'une collaboratrice de la Haute École de Travail Social de la HES.SO Valais - Wallis. »

7.2 La formation pratique

7.2.1 Propos recueilli sur le site de la HETS de Sierre

« Basée sur l'intégration réciproque de la théorie et de la pratique, la formation en alternance favorise l'appropriation des apports théoriques et méthodologiques par la confrontation des étudiant·e·s aux réalités professionnelles.

Les périodes de formation sur le terrain, dans une institution partenaire de la HETS, permettent aux étudiant·e·s de développer progressivement les compétences professionnelles, relationnelles et sociales requises, sur les trois axes suivants :

- la connaissance du milieu institutionnel et de la profession



- la compréhension des problématiques sociales et des besoins des bénéficiaires, usagers et usagères
- la pratique de l'intervention en travail social.

La formation pratique invite également les étudiant-e-s à acquérir une attitude réflexive les conduisant à interroger leur pratique et à faire émerger de nouveaux savoirs.



7.2.2 Notre étudiante en Formation Pratique

Durant l'année 2018 nous avons accueilli une étudiante en formation pratique.

La responsable de l'association a un certificat post-grade de praticienne formatrice et a suivi l'étudiante durant son stage dans le cadre de notre association.

Elle a collaboré à toutes les rencontres et aux activités durant la période de son stage.

Elle a vécu 4 séjours avec les familles en lien avec ses dates de formation pratique

et est revenue bénévolement au séjour d'octobre à Evolène.



8 Les relations avec nos partenaires

8.1.1 Les Institutions

Les institutions qui nous contactent pour de jeunes mineurs ou pour des parents, placés eux-mêmes en institution (CAAD) ou sous curatelles, savent que la famille est représentée au sein de notre Association, quel que soit son profil.

Elles nous font confiance et savent que nous sommes reconnus par le service officiel de la protection de l'enfant en Valais (OPE).

Nous sommes également reconnu d'utilité publique par l'Etat du Valais mais sans aide financière de leur part pour l'instant.

Une nouvelle institution nous a contactés en mars 2018 afin de nous mandater pour un séjour d'une semaine avec 5 familles de leurs institutions.

En novembre 2018 ils nous confirment qu'ils réitèrent leur demande pour la première semaine de juillet 2019 qui se déroulera à Château d'Oex.

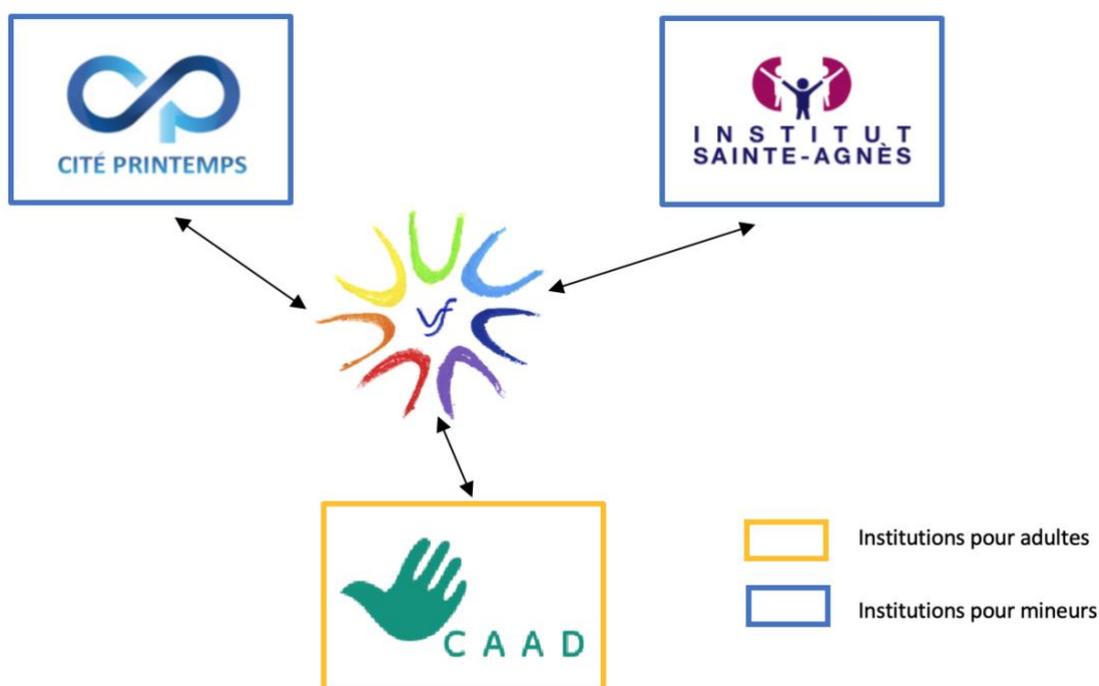


Illustration 4 : Institutions sociales en Valais



9 Présentation des comptes 2018

Les comptes sont en main de notre fiduciaire qui attend qu'ils soient vérifiés par le vérificateur des comptes pour notre assemblée générale qui aura lieu à Sion.

Madame Sandrine Perruchoud, notre comptable est atteignable par téléphone ou par mail si nécessaire. Dès la vérification des comptes nous vous transmettrons les documents complémentaires à ce rapport.

Ses coordonnées : Sandrine Perruchoud Fingest Sàrl
Fiduciaire et Révision NOFIVAL
C.P 759
1920 Martigny
Tél : +41 27 722 47 57
Sandrine.perruchoud@nofival.ch

10 Organismes, Fondations et donateurs privés en 2018

Nous adressons nos chaleureux remerciements à tous les Organismes, Fondations et donateurs privés qui nous ont soutenus en 2017.

Fonds spécial privé Cala Sannitica, Géré par la Chaîne du Bonheur	50'000.-
Fondation du Denantou	25'000.-
MBF Foundation par Willy Schneider	25'000.-
Mamma	15'000.-
SOS Enfants de chez nous	6'970.-
Fondation Paul et Marcelle Blondin	5'000.-
Tonet Fundraising	5'000.-
Aide à la Jeunesse par l'Etat du Valais	3'500.-
Fondation de la Ste Famille	3'500.-
Fondation Gianadda	2'000.-
Commune de Martigny	1'100.-
Commune de Sion	1'000.-
Dons divers	3'000.-
TOTAL	149'100.-



10. Perspectives 2019

10.1 Dates des séjours

- Week-end de ski offert par l'école ALTITUDE de Verbier à 20 personnes, membres des familles de notre association. Les 12 et 13 janvier 2019.
- Séjour d'hiver : Du 4 au 8 mars 2019 à Bourg St Pierre
- Séjour d'été : A Château d'Oex
 - Du 1 au 5 juillet 2019 : réservé pour le Foyer de Cité Printemps
 - Du 8 au 12 juillet 2019 : ouvert aux familles
 - Du 15 au 19 juillet 2019 : ouvert aux familles
- Séjour d'automne : Du 14 au 18 octobre 2019



10.2 Budget 2019

10.2.1 Budget

Budget Vacances Familiales 2019				Commentaires
Charges	Salaires	Responsable projet 40 % brut	CHF 33 600,00	2800.- x 12 mois
		assurance AVS et assurance accident	CHF 5 100,00	AVS et (assurance accident = 600 frs)
		éducateurs par mandat, défraiement cuisiniers, défraiement aide-moniteur.	CHF 10 000,00	5 semaines avec mandats (5 x 1000,00) et défraiement cuisiniers
	Total frais salariaux		CHF 48 700,00	
Frais	Nourriture 5 semaines et	CHF 25 000,00	34 pers X 25.-/jour X 25 jours	
	Logement	CHF 20 000,00	34 pers X 20.-/jour X 25 jours	
	Matériel	CHF 2 000,00	pour ateliers artistiques et animation	
	Animations	CHF 6 500,00	sorties / visites/ sport / animations et repas bénévoles	
	Assurances RC	CHF 500,00		
	Transports	CHF 10 000,00	location bus et défraiement kilomètres essence	
	Administration / coordination	CHF 600,00	réseaux et contacts fondations	
	location salle bureau et réunions	CHF 3 000,00	Location salle et collations	
	dossiers informations et flyers, bannière	CHF 600,00	graphisme, flyer	
	Total frais de fonctionnement		CHF 68 200,00	
TOTAUX			CHF 116 900,00	
Produits	Participation des familles (35 familles)	CHF 3 500,00	35 x 100.-	
	Association Ste Famille	CHF 4 900,00	participation à semaine des familles de Cité Printemps	
	Bénéfice concert Martigny	CHF 4 000,00	concert de Noël 2018	
	Bénévoles	CHF 12 000,00	Bénévoles ok	
	Vente du bus	CHF 5 000,00	vente du bus	
	Brunch de soutien	CHF 4 000,00	bénéfice brunch	
	SOS enfants de chez nous	CHF 7 000,00	participation annuelle	
	Total PRODUITS sans soutiens		CHF 40 400,00	
	Soutiens demandés	Chaîne du Bonheur action de Noël	CHF 5 000,00	en attente
		Mamma	CHF 20 000,00	en attente
		Denantou	CHF 25 000,00	en attente
		Aide Etat du Valais	CHF 10 000,00	en attente
	Total Soutien demandés		CHF 60 000,00	
TOTAUX			CHF 100 400,00	
Manque à gagner			CHF 16 500,00	



10.2.2 Frais offerts

Local, pour tout le matériel, mis à disposition gratuitement par Nicolas Taramarcas, bénévole de notre association.

Lessives des draps, duvets et oreillers offerts par l'Institut de Cité Printemps à Sion.

10.3 Brunch 2019

Le 18 mai 2019 aura lieu notre traditionnel Brunch dans les jardins de la Fondation Gianadda. L'organisation sera assurée par les étudiants investis dans le module libre 2019. Au nombre d'une douzaine pour cette année.

Ils seront responsables de l'animation de l'après-midi en tenant compte des besoins des adultes comme des enfants dans un esprit festif.

Les étudiants ont également la responsabilité de trouver des fonds pour le projet par cet événement.